



Voici déjà 26 ans qu'Asskam a été fondée et c'est grâce à votre soutien que nous pouvons continuer à donner de l'espoir aux enfants de femmes prostituées victimes de trafic à Mumbai (Inde), avec notre association sans but lucratif reconnue d'utilité publique.

En novembre dernier, le gouvernement indien a révoqué toutes les autorisations accordées aux ONG leur permettant de recevoir des fonds de l'étranger. Priti nous a demandé de ne plus envoyer de fonds jusqu'à nouvel ordre. **Des démarches doivent être entreprises pour obtenir une nouvelle autorisation** et seulement 10% des contributions reçues pourront servir à payer les salaires, ce qui est un gros défi pour Priti, vu que c'est un poste majeur. Chaque détenteur d'une autorisation devra ouvrir un compte auprès de la Banque d'Etat de l'Inde, seule habilitée à canaliser les fonds.

1. Crèches de nuit

En cette période d'incertitude liée au coronavirus, les assistantes sociales sont sur tous les fronts, entre autres pour aider les mères analphabètes à réclamer une compensation du gouvernement.

La municipalité de Mumbai a organisé une **journée de dépistage du Covid-19** à la crèche de Faulkland Road en décembre dernier. 31 mamans et 56 enfants ont été testés et tous les résultats étaient négatifs.

Dans la 3^{ème} crèche, un contrôle général de santé a été organisé pour 33 enfants par la municipalité de Navi Mumbai. Aucune maladie grave n'a été détectée. Un examen de la vue était également proposé à 47 enfants et 29 mamans. 13 enfants avaient besoin de lunettes qui ont été offertes gratuitement par une fondation.

En cette période d'incertitude due au coronavirus, les assistantes sociales sont sur tous les fronts. Les mamans privées d'un gagne-pain devaient recevoir une indemnité du gouvernement. Malheureusement plusieurs d'entre elles n'ont pas de compte en banque et, ne sachant pas lire, sont dans l'incapacité de réclamer la compensation qui leur est due. Priti et son

équipe sont intervenues pour fournir de la nourriture et effectuer les démarches requises.

Une jeune mineure victime de trafic a donné naissance à une petite fille. Comme elle était sans ressource, **elle n'a pas trouvé d'autre solution que de vendre son bébé** pour Rs 50,000 soit l'équivalent de Fr. 600.-. Lorsque les assistantes sociales ont découvert le cas, elles ont pris contact avec divers organismes de protection de l'enfance et la police a pu retrouver le bébé qui a été placé dans un foyer. L'équipe suit l'enfant pour s'assurer de son bien-être.

2. Foyer de Naunihal

Les contraintes imposées par les autorités font que le nombre de pensionnaires baisse. Témoignage touchant de l'une d'entre elles...



Fin novembre également, un ultimatum adressé à 8 Etats indiens dont le Maharashtra donnait 80 jours pour renvoyer tous les enfants chez leurs parents et fermer les foyers d'accueil, considérant qu'ils étaient mieux dans leur famille. Priti et deux autres responsables d'ONG se sont rendues à Delhi pour rencontrer le ministre responsable, la décision étant contraire à la loi sur la protection des mineurs. **Un assouplissement a été obtenu.** Les enfants placés dans des foyers d'accueil y sont pour les protéger d'abus, de trafic et autres sévices.

Depuis plusieurs années, les contraintes imposées par les diverses autorités font que le nombre de pensionnaires ne cesse de baisser. Le centre a été construit pour accueillir les enfants du quartier chaud, mais **il ne reste que deux filles de Kamathipura**. Plusieurs pensionnaires qui ont 18 ans révolus, ont été rendues à leur famille mais sont suivies régulièrement par les assistantes sociales.

Lors de nos visites, nous avons rencontré l'une d'entre elles qui nous avait impressionnée. **Déterminée, cette jeune fille a choisi de rejoindre un appartement protégé plutôt que de rentrer dans sa famille**. Son père condamné pour abus sexuels sur mineurs, était en prison et l'adolescente qui en avait elle-même été victime dans un autre foyer, a été indemnisée lors d'un procès. Sa famille a exercé une très forte pression pour récupérer l'argent qu'elle avait reçu, une partie ayant déjà servi à faire sortir le père de prison. Si cette jeune fille travaille et poursuit actuellement ses études, elle n'a pas pu empêcher sa sœur qui l'avait rejointe dans son appartement protégé, de retourner finalement dans la prostitution, sous la pression de sa famille.

En février, **la brigade du feu du quartier a organisé un exercice de mesures de prévention**. Elle a également présenté la profession de pompiers, les opportunités de carrière pour les filles dans le secteur et répondu à toutes les questions.



A la même période, un cours de Mehendi (dessin au henné sur la peau) a débuté. Il se déroule sur une période de 2 mois à raison de 2 heures par jour et se conclut par un examen et un certificat délivré par le gouvernement. 13 filles y participent.



Des cours de karaté sont dispensés au foyer. En février les examens ont eu lieu. 10 filles se sont présentées et ont obtenu les résultats suivants : quatre la ceinture verte, deux la ceinture bleue, deux l'orange et deux la jaune.

3. Assemblée générale

Notre assemblée générale se tiendra le **26 mai**, selon convocation séparée.

A tous, un grand merci...

Nous ne remercierons jamais assez tous ceux d'entre vous qui ont participé à soutenir ces projets. Au plaisir de poursuivre cette aventure avec vous.

Asskam - membres du Comité

Janet Morier-Genoud – présidente janet_mg@citycable.ch
Francine Kandaouroff – trésorière francinekandaouroff@bluewin.ch
Nana Mallet-Cardosa – secrétaire nanamallet@hotmail.com
Raymond Marclay
Guy Morier-Genoud
Avec la collaboration de Fabienne Julien Simonet (bulletin)



Asskam, Chemin Beau-Site 13, CH-1004 Lausanne

Compte de chèque postal : IBAN CH81 0900 0000 1002 7525 1

Compte UBS : IBAN CH29 0024 3243 GO57 7699 1

☎ 021 646 07 52

✉ info@asskam.org

🌐 www.asskam.org

📷 [asskam.org_](https://www.instagram.com/asskam.org_)